

Soutenir les partenaires pour mieux rejoindre les jeunes

Des projets portés par la communauté peuvent devenir de véritables portes d'entrée vers les services

Ce qu'on observait sur le terrain

Les besoins des jeunes variaient beaucoup d'un milieu à l'autre, et plusieurs organismes communautaires portaient déjà des initiatives pertinentes sans toujours avoir les moyens de les développer.

L'équipe souhaitait :

- soutenir une diversité de projets adaptés aux réalités locales;
- favoriser l'équité entre les organismes et éviter de concentrer le financement;
- renforcer les liens avec les partenaires et les jeunes.

Ce qui a été mis en place

Chaque année, Aire ouverte lance un appel à projets destiné aux partenaires communautaires.

Le financement soutient plusieurs initiatives :

- zoothérapie dans les écoles et milieux de réadaptation;
- pair-aidance LGBTQ+;
- fonds de dépannage et soutien aux besoins de base;
- activités et projets répondant à des besoins émergents.

Les partenaires, les équipes et le comité jeunesse participent aux réflexions et aux choix de financement.

Le modèle prévoit :

- des projets ponctuels ou reconduits;
- un financement flexible et parfois dégressif;
- un accompagnement vers d'autres sources de financement.

Pourquoi cette pratique fait-elle une différence?

Ce modèle favorise **une grande flexibilité pour s'ajuster aux besoins changeants**, notamment dans un contexte de réorganisation des services. Les projets financés permettent d'**amplifier l'expertise des milieux communautaires** et reconnaître leur travail.

Les différentes initiatives ont des impacts directs et diversifiés sur les jeunes :

- réduire l'anxiété;
- améliorer le sentiment d'inclusion;
- répondre à des besoins de base (p.ex., alimentation, accès au logement).

Le financement agit aussi comme levier pour les partenaires, qui peuvent ensuite développer d'autres projets ou obtenir de nouveaux financements.

À retenir pour l'implantation

- Impliquer les partenaires et les jeunes dans les décisions.
- Être transparent sur les limites et la durée du financement.
- Miser sur des processus de reddition de compte simples et flexibles.
- Soutenir l'autonomisation financière des organismes.